



RIFTS

\ Pays de la Loire

Région

PAYS DE LA LOIRE

Formation Préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux

Assistant de Service Social - Educateur de Jeune Enfant

Moniteur Educateur - Educateur Spécialisé – Educateur Technique Spécialisé

DURÉE

6 mois

DATES

Mi septembre à mi mars

MODALITES D'INSCRIPTION

voir au dos

COÛT

Voir au dos

LIEUX

site Nantais

site Angevin

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ARIFTS site Nantais Cité
de la formation santé social

10 rue Marion Cahour

44400 REZE

www.arifts.fr

SERVICE FORMATIONS QUALIFIANTES

Secrétariat de la formation
préparatoire aux métiers
éducatifs et sociaux :

Valériane FEREC

prepa@arifts.fr

02 40 84 34 55

Responsable du service
Formations Qualifiantes :

Jacqueline AUDOIN

j.audoin@arifts.fr

Vous êtes attiré par les métiers de l'éducatif et du social...

Vous voulez réfléchir à votre projet d'orientation et de formation...

Vous désirez découvrir :

- . Différents métiers de l'animation, de l'éducation, du social et plus généralement de l'humain.
- . Différents secteurs d'activités...

Vous voulez entrer en formation et vous préparer aux épreuves d'admission...

La formation préparatoire à l'objectif de vous permettre de clarifier vos aspirations, d'élaborer ou d'approfondir votre projet professionnel, et de vous déterminer pour un métier en travail social

Elle vous permet de découvrir :

- . Différents champs professionnels : animation ; petite enfance ; éducation spécialisée ; insertion ; médicosocial ; intervention sociale ; humanitaire, etc.
- . Différents métiers et contenus de formation.

Elle vous prépare aux épreuves écrites et orales des concours d'entrée aux formations en travail social.

ORGANISATION

La formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux alterne entre :

- . Des apports méthodologiques et théoriques,
- . Des travaux de groupe et des recherches documentaires,
- . Des enquêtes et exposés permettant la découverte des terrains professionnels et des problématiques sociales.

La formation de 150 h se déroule de mi-septembre 2017 à mi-mars 2018 :

Organisation :

- . Modules 1 et 2 : lundi
- . Modules 3 et 4 : mardi et une semaine sur les vacances d'automne

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription téléchargeable sur le site de l'ARIFTS et disponible dans l'établissement est à renvoyer par courrier ou par e-mail avant :

Pour REZE : le 14 septembre 2017

Pour ANGERS : le 21 septembre 2017

LES SESSIONS À L'INSTITUT DE FORMATION

Au cours de ces sessions, des contenus diversifiés et complémentaires sont proposés par des intervenants expérimentés, professionnels de la formation et du terrain.

Accompagnement du projet professionnel.

Méthodologie des écrits et des oraux

- Etude d'ouvrages, revue de presse
- Présentation des métiers et des problématiques sociales et médicosociales.

Enquêtes professionnelles et rencontres avec des professionnels

- Travail sur la communication, l'entretien, la dynamique de groupe.

LE TEMPS D'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL ET/OU BENEVOLE

Des temps d'immersion ou d'observation sur des terrains professionnels ou bénévoles sont possibles. Ils se font à l'initiative du stagiaire qui construit son parcours en fonction de ses choix et en lien avec le formateur référent.

L'ARIFTS met à la disposition des stagiaires l'annuaire des établissements sociaux et médico-sociaux. La responsabilité de la recherche des lieux de stage revient au stagiaire. Une convention de stage tripartite sera établie par l'établissement de formation.

Effectif : 50 places sur chaque site de l'ARIFTS.

4 MODULES :

. Module 1

Conseil, orientation, élaboration du projet professionnel **30h**

. Module 2

Culture professionnelle et questions de société **66 h**

. Module 3

Méthodologie de l'écrit **27 h**

. Module 4

Expression orale et communication **27 h**

Parcours complet : 150h 1455€

2 - Modules M1 + M2

96 heures 980 €

3 - Modules M3 + M4

60 heures (54 h + journée de rentrée) 612€

Rappel :

Les candidats qui souhaitent se présenter aux épreuves d'admission à la formation de Moniteur Éducateur et qui sont titulaires d'un diplôme de niveau IV sont dispensés d'épreuve écrite.

Les candidats qui souhaitent se présenter aux épreuves d'admission à la formation d'Assistant de Service Social, d'Éducateur Spécialisé, d'Éducateur de Jeunes Enfants et d'Éducateur Technique Spécialisé et qui sont titulaires d'un diplôme de travail social de niveau III, sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.